totalité des citoyens exerçait par elle-même les droits électoraux.

Enfin, les mayeurs de bannière nommaient les officiers municipaux chargés de la gestion des deniers communaux et des travaux publics. C'était devant eux, en halle, que se faisait la reddition des comptes.

Ce mode d'élection des magistrats municipaux qui donnait aux corporations une si grande influence à Amiens et faisait tomber entre leurs mains presque toute l'administration de la ville, n'était pas général aux communes du nord de la France. Dans un certain nombre d'entre elles, surtout à partir de la seconde moitié du XIII· siècle, l'autorité royale se réserva le choix des officiers municipaux et exerça un contrôle assez étendu sur leur gestion: mais dans ces villes mêmes, qui ne jouissaient plus dans sa plénitude de la liberté communale, les corps de métier possédaient en certaines circonstances graves le moyen de contrebalancer le pouvoir souverain. « Lorsqu'il s'agissait, dit M. Tailliar, de recourir à des mesures extraordinaires, d'établir une charge nouvelle, des contributions exorbitantes, beaucoup de villes de Flandre et de Belgique possédaient un large conseil, espèce de corps représentatif, composé, outre les magistrats en exercice, d'anciens échevins *et de tous les doyens ou chefs des corps de métiers.*» L'acceptation de ce conseil était nécessaire pour donner force de loi dans la commune aux ordonnances et décrets du suzerain dans les cas que nous venons de citer.

(A suivre)

UNE VOITURE CELLULAIRE

Au moment où l'on s'occupe activement de patronages de condamnés et des enfants moralement abandonnés, nous croyons intéressant de raconter l'histoire d'un de ses enfants.

Cette voiture le suivra partout. Et si, à ce maudit précédent, il joint un extérieur qui ne prévienne pas en sa faveur, il sera toujours rejeté dans la mauvaise voie.

C'était, par une triste et humide matinée de décembre, une de ces jaunes voitures cellulaires, destinées au transport des détenus, s'arrêta devant le pérystile de l'hôpital, tandis que j'y arrivais.

Le geôlier, à visage dur, partagé d'une joue à l'autre par une grosse moustache grisonnante, descendit du siège en tenant à la main une sorte de clé à trou carré avec laquelle il ouvrit la portière.

Il tira de l'énorme véhicule un singulier petit être, costumé avec une étrange incohérence, et qui semblait âgé de dix à onze ans au plus.

Il était vêtu d'un veston d'enfant, crasseux, usé, mais de coupe jadis élégante, — à bords inférieurs coupés en cœur sur la hanche. Pour coiffure, sur les cheveux noirs, taillés en brosse, une sorte de toque anglais comme en ont les cochers en petite tenue d'écurie. Pour cravate, un fichu de femme en tricot blanc, sale, à grosses mailles, dont la pointe en triangle descendait extérieurement entre les épaules. Enfin, en plein hiver, il était chaussé de minces bottines d'étoffe claire comme en portent les jeunes filles en été, et l'on voyait ses pieds rouges à travers les trous de l'étoffe.

La physionomie de l'enfant aussi bien que son costume, indiquait une de ces épaves que la police ramasse de nuit sur les immondices de Paris ; il était laid, mal venu et louchait outrageusement.

Son gardien le poussait devant lui pour ne pas le perdre de vue. Ils entrèrent à gauche, sous le vestibule, dans la salle d'attente des consultations de chirurgie. Je les suivis.

— Qu'est-ce qu'il a ? dit le garçon de salle en désignant l'enfant.

— Un doigt écrasé, répondit le geôlier.

— Assieds-toi là, fit le garçon.

Le singulier petit être s'asssit sur un fauteuil de paille, la tête basse, la mine sombre, le regard sournois et craintif en même temps.

Je m'approchai du gros poêle qui ronflait à côté du bureau, et je fis semblant de me chauffer.

J'étais bien vêtu, le garçon manifestait pour moi beaucoup de considération ; il avait même ajouté du charbon à mon intention, en me demandant obséquieusement pardon lorsqu'il avait passé à côté de moi. Mais dès qu'il s'aperçut que j'étudiais le petit détenu, il devint soupçonneux et me regarda de travers.

Ce fut bien pis lorsque je m'avançai vers l'enfant pour lui parler ; alors le garçon et l'employé lui-même me surveillèrent avec une défiance malveillante, comme si j'eusse été un de ces personnages qui se servent de collaborateurs de petite taille pour certaines entreprises de leur industrie.

Ils ne m'auraient pas compris si je leur avait dit que je m'intéressais à cette chétive épave sociale sans la connaître, à cette herbe de prison comme ils l'appelaient.

Ce fut seulement au bout de trois jours que je pus revenir à l'hôpital. Je ne savais pas dans quelle salle on avait mis l'enfant ; j'ignorais son nom et je ne voulais rien demander au bureau.

Tout ce que je savais, c'est que sa blessure était du ressort de la pathologie externe ; il devait être dans un service de chirurgie. J'avais déjà parcouru plusieurs étages sans succès, lorsque tout à coup, au bout de la salle Sainte-Marthe, je vis un jeune malade avec la main droite empaquetée ; je le reconnus, en outre, à ses cheveux raides, taillés en brosse, et à son strabisme caractéristique.

Il faisait de la pantomime télégraphique à un autre gamin couché quelques lits plus loin. Sans doute, il s'amusait énormément, car il pratiquait ses singeries avec tous les signes de la plus grande gaieté. On aurait dit les joyeusetés d'un louveteau échappé.

Lorsque je l'approchai, il ne me sembla point qu'il me reconnaissait ; il renfonça instantanément son télégraphe et baissa les yeux d'un air sournois.

— Je lui demandai ce qu'il avait.

— Je me suis écrasé le *medius*.

Je fus étonné de ce qu'il avait retenu le mot latin.

— Y a-t-il longtemps que tu es ici ?

— Depuis avant hier... c'est-à-dire depuis samedi matin, fit-il en se reprenant.

Avait-il voulu mentir, puis s'était-il rappelé que j'avais été témoin de son arrivée?

Nous étions au mardi il n'y avait donc que trois jours qu'il était à l'hôpital, mais déjà ce changement de milieu l'avait étonamment transformé.

Ce nouveau milieu, ce nouveau linge, ces nouveaux vêtements, ce bon lit de malade, ce régime rélativement confortable, en avaient fait un être nouveau. Le bain surtout — peut être le premier de sa vie, en nettoyant le noir épiderme du vagabondage, avait exercé une salutaire influence sur le moral. S'il était encore sournois, comme un être qui a quelque chose à cacher, il avait du moins perdu son air de sombre crainte.

— Comment t'es-tu écrasé le doigt ? lui fis-je en reprenant la conversation.

— D'un coup de marteau.

— Y a-t-il longtemps ?

— Peut-être un mois, répondit-il avec la plus extrême insouciance, comme si ce doigt écrasé ne le regardait pas.

— Pourquoi n'as-tu pas été soigné plus tot ?

— Je n'ai pas de ma mère... je n'ai pas de mon père, ils travaillent au dehors. Je suis seul à la maison, c'est moi « que je fais » la soupe, et le ménage... Et puis, ça coûte, le médecin.

— Tu n'a ni frère, ni sœur ?

— Si, un grand frère et une sœur aussi qui fait la vie. On ne la vois jamais.

— Quel âge as-tu.

— Seize ans.

La misère physique et morale, j'en ai eu d'autres exemples produits de ces lamentables étiolements.

— Mais on te donnerait onze ans tout au plus ? lui répliquai-je.

— C'est que je vas vous dire, fit-il en riant et montrant une denture jaune et cassée par places. J'ai eu toutes sortes de malheurs. Quand j'étais petit, j'ai eu les yeux pochés, les dents brisées, les jambes brûlées, les bras cassés, le corps écrasé et tout ça m'a empêché de devenir un tambour-major.

Cet interrogatoire qui se prolongeait, commençait à l'inquiéter. Il ne riait plus que par effort et avait repris son air sournois. Il fut très soulagé lorsqu'il me vit partir.

Le jeudi je revins et trouvai mon jeune vaurien dévoré de cruelles appréhensions. On lui avait la veille, disait-il, traversé le doigt avec une baleine, puis au moyen d'une pince arraché la chair. Il avait souffert beaucoup. Ce qu'il appelait une baleine c'était une sorte d'aiguille mousse, en chirurgie un *stylet*, pour sonder la profondeur des plaies. Il avait déroulé la bande de son pansement et je voyais son doigt malade. Il était déformé, enflé, livide, avec une plaie profonde, d'un blanc jaunâtre qui ne disait rien de bon.

Un élève du service, par plaisanterie, lui avait dit qu'on lui couperait le doigt. Sa crédulité était telle qu'il s'était mis à pleurer comme un bébé. On avait beau rire et se moquer il pleurait toujours.

Enfin, lorsque le chirurgien, sans rien lui couper, eut dépassé son lit, pour aller vers un camionneur qui venait d'avoir le corps broyé entre deux voitures, l'enfant manifesta une joie bruyante et se livra aux plus comiques mouvements de tête et de bras. On aurait dit les contorsions d'un singe qui savourè une noix de coco.

— Sais-tu lire, ajoutai-je, voyant qu'il était en veine de bons sentiments.

— Il remua la tête affirmativement.

— Et écrire ?

— Peuh !... autant n'en pas parler

— Voyons, lis-moi ça, lui dis-je après avoir sorti de ma poche : *la Mort de l'ivrogne*, par Dickens. J'avais apporté ce livre avec prémédition.

Il approcha le livre de son nez, le porta de côté sur son bon œil et l'écarquillant, il parvint à estropier le nom de l'auteur, au lieu de Dickens, il lisait *Dichens*. J'ouvris dans les pages et, en s'appliquant il finit par me lire une ligne assez passablement.

— Eh bien ! lui dis-je, je te laisse ce livre.

Après s'être essuyé les doigts sur le flanc de sa capote, il prit le petit livre dans ses mains avec joie, l'éleva au-dessus de sa tête en sautant de bonheur et s'écria à plusieurs reprises : Merci ! merci, monsieur ! Oh ! que je suis content ! »

Mais, s'il avait les sensations vives, elles se succédaient aussi avec la plus extrême mobilité et je n'avais pas quitté la salle que déjà, comme un sapajou qui saute d'un miroir à une pomme, il avait jeté le livre sur son lit et était parti gaminer dans la salle avec un autre petit malade.

Je revins le surlendemain seulement. Lorsque j'entrai, il était couché et sommeillais tranquillement, innocemment. comme un enfant sans remords et sans souci, qui n'a jamais eu le moindre rapport avec la voiture cellulaire. Dans ce sommeil, on ne voyait plus qu'il louchait et son ingrate physionomie avait même quelque chose d'intéressant.

J'interrogeai, en attendant, un ouvrier de l'Imprimerie Nationale qui avait eu trois doigts de la main droite broyés dans l'engrenage d'une machine, lorsque le singulier petit être s'éveilla.

J'allai aussitôt à lui. Il avait lu mon livre, plus deux autres de la bibliothèque de l'hopital.

— Oh ! monsieur, s'écria-t-il, c'est le plus intéressant, le vôtre ! Oh ! que je vous remercie.

Et ses yeux louches brillaient de reconnaissance et toute sa physionomie mobile s'animait du bonheur que l'on ressent lorsqu'on vient de faire sa première lecture attachante.

— Quel ivrogne ! reprit-il en faisant allusion au récit de Dickens, quel pas grand chose, que cet homme qui va encore se soûler quand sa femme vient de mourir. Il finit mal aussi, et il ne l'a pas volé.

— Tu liras l'autre histoire, la *femme au voile noir*, et tu verras encore, là, où mène la mauvaise conduite.

—Vous me laisserez ce livre ?

— Mais oui, tant que tu voudras.

— Oh! quelle chance je pourrais tout lire.

— Est-ce que tu lis bien ?

— J'y mets un peu de temps, mais je comprends bien, allez.

— Et tu ne sais pas écrire décidément ?

— Pas la peine d'en parler, j'écris très mal.

— Combien de temps es-tu allé à l'école ?

— Pendant sept ans.

— Et tu n'en sais pas plus.

— Je vas vous dire : dès que j'ai su à peu près lire on me faisait montrer l'alphabet aux petits. Je leur montrais avec un grand bâton... comme ça, sur le tableau ; j'étais moniteur.

Il était bon à quelque chose, puisqu'on en avait fait un moniteur. Quelle indignité de lui avoir fait perdre son temps ainsi ? S'il en avait su davantage, peut-être ne serait-il pas devenu une si misérable épave.

— C'est mon père, reprit-il sérieusement, qui m'a perfectionné et il avait une drole de manière pour me faire apprendre.

— Comment cela ?

— Il est ouvrier sellier pour voitures, pendant le siége il faisait des traits en cuir pour l'artillerie, il me faisait lire à côté de lui et quand je n'allais pas, bimm, un coup de courroie.

Le voyant expansif: C'est le moment, pensai-je, d'aborder le point délicat.

— Si ton père est sévère, lui dis-je, c'est sans doute parce que tu lui as joué plus d'un tour.

— Oh ! non, monsieur, je vous jure !...

— Ne mens pas... Je sais comment tu es arrivé ici.

Il ne perdit pas contenance, il ne se troubla point.

— Eh bien, oui, je suis arrivé dans le panier à salade.

— Pourquoi cela ?

— Parce que je m'étais échappé de la maison, mon père m'avait enfermé, et moi, j'aime pas qu'on m'enferme.

— Tu t'es sauvé par la fenêtre ?

— Non, c'était trop haut. Et se mettant à rire et à faire ses grimaces de malin singe, il me dit qu'il avait dévissé la serrure et s'était envolé.

Cette leste façon d'en user avec la serrure et qui semblait dénoter une certaine expérience, me causa une impression très désagréable.

— Mais l'on ne t'a pas arrêté uniquement parce que tu étais dehors, il doit y avoir autre chose.

— Non, monsieur, rien de plus... Je suis allé avec d'autres du côté de Grenelle et la nuit on m'a pincé. J'ai dit que je demeurais rue Abattucci, on m'a répondu : c'est trop loin et au lieu de me ramener chez nous on m'a mis au poste.

Tout cela, c'était bien sommaire et il passait sans doute certains détails avec intention, mais à quoi bon le pressurer, je n'en aurais probablement tiré que des mensonges, et une fois engagé dans un système, il n'aurait pas voulu en démordre.

— Et ton père ne sait rien ? continuai-je en changeant mes batteries.

— Si, je lui ai écrit, comme j'ai pu, et il doit venir me chercher après-demain.

— Est-ce que tu ne te trouve pas bien ici ?

— Oh ! si, très bien, et surtout bien mieux que chez nous...

— Eh bien, il faut rester le plus longtemps possible.

— Je ne demande pas mieux ! Ah si l'on voulait m'employer à l'hôpital, me prendre comme garçon, faisait-il naïvement, sans penser à son exiguité d'avorton.

A quoi bon le décourager... — Il faut le mettre bien avec la maîtresse infirmière, lui conseillai-je.

— Oh ! fit-il en hochant la tête et pointant le museau, nous ne serons jamais bien ensemble.

— Pour cela ?

— Elle voulait me faire apprendre des chansons à un môme qui a des convulsions. Il a des bêtes comme une pelle, ce crapaud là, et puis moi, je ne sais pas chanter.

Passant subitement à la joie :

— Mon père est venu hier ! s'écria-t-il avec un sourire joyeux allant d'une oreille à l'autre, il m'a dit qu'il me délivrerait...

Au moment où j'allais sortir il mit la main sous son chevet et me dit :

— Tenez, monsieur voici votre livre... N'est-ce pas que c'est arrivé ? ajouta-t-il en me regardant dans les yeux.

Je répondis par un signe affirmatif.

— Ça m'a fait pleurer, continua-t-il, et quand je ne dors pas, j'y pense la nuit à celui qui a été pendu.

J'en ai eu bien soin, fit-il, vous pouvez regarder je ne l'ai pas sali.

Ce pauvre avorton l'avait recouvert avec un journal.

— Garde-le je te le donne.

— Bien vrai ? fit il en écarquillant les yeux louches et me regardant comme s'il avait peur que ce fut une plaisanterie.

Lorsqu'il vit que décidément c'était sérieux il se précipita vers moi, m'embrassa les mains malgré ma résistance, et se mit à pleurer et à rire tout ensemble, sans pouvoir dire une parole.

Le livre coûtait cinq sous, je n'aurais pas donné ma place pour louis.

Le lendemain j'apportais d'autres livres. Mon garçon n'était pas à son lit.

— Où est le petit 42, demandai-je à l'ouvrier de l'imprimerie Nationale...

— On est venu le chercher ce matin à huit heures, me répondit cet homme.

— Son père ?

— Non, si c'était son père, le gamin ne serait parti qu'à l'heure ordinaire des sorties dans l'après-midi. C'est la voiture cellulaire, nous l'avons entendu rouler,

J'en manifestai beaucoup de regret.

— Oh ! c'est pas grand dommage, reprit le malade.

— Pourquoi cela, au fond il n'est pas mauvais.

— Complaisant, je ne dis pas, mais la main trop leste.

— Comment ça ?

— Il paraît qu'il a volé une orange.

— A qui ?

— Au n° 13

— Et puis dit un autre, il a emporté un livre de la bibliothèque.

— Vous l'avez vu ?

— Oui... Un petit livre bleu *la Mort de l'Ivrogne*.

La fausseté de cette dernière accusation me fit douter de la véracité de la première; j'allai m'informer. Il en était de l'orange comme du livre.

Je revins avec joie auprès des deux voisins pour le réhabiliter, mais cela n'empêcha pas le premier de me répliquer.

— C'est toujours pas grand'chose, puisqu'il voyage dans le panier à salade.

Cette voiture le suivra partout. Ce qu'il dira ne sera écouté qu'à travers ce sourd roulement. Ce qu'il fera ne sera regardé qu'à travers le jour louche du soupirail grillé.

Et il n'a qu'un — le petit livre bleu — pour l'aider à retrouver la bonne voie,

Dr Pierre REY.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — *Infanterie.* — M. Marc Bouchet, chef de bataillon en retraite, est nommé chef de bataillon au 1er régiment territorial d'infanterie.

Sont nommés capitaines dans l'infanterie territoriale : 2e régiment : M. Champion, lieutenant faisant *fonctions de trésorier au dépôt du corps.* — 4e régiment : M. Locqueneux, lieutenant faisant fonctions de trésorier au dépôt du corps. — 5e régiment : M. Villette, lieutenant au corps. — 6e régiment : M. Bocquet, lieutenant au 5e régiment. — 7e régiment : MM. Legay et Botttelle, lieutenants au 3e régiment.

Inspection générale de l'attillerie. — Les troupes de l'artillerie et du train des équipages, ainsi que les établissements de l'artillerie, seront inspectées dans le 1er et le 2e corps par le général de division Ducos de la Flitte.

Situation Météorologique. — Roubaix, 9 juin. — Hauteur barométrique, 765 m/m (hausse); température, 7 heures du matin, 17 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 21 degrés 5 h. soir, 17 degrés au dessus de zéro.

Paris, 9 juin. — La situation générale se modifie; l'envahissement progressif du continent par les faibles pressions océaniques va amener le régime des vents au large sur le versant nord-ouest de l'Europe. Le minimum de pression se trouve aujourd'hui sur l'Angleterre 751 mm et les vents soufflent assez fort des côtes de la Manche et de l'Océan. Les hauteurs barométriques atteignent encore 765 mm, au nord de la Russie et une aire de fortes pressions se tient dans le voisinage de l'Espagne. Les pluies orageuses sont générales en France, sur les Iles Britanniques et les Pays-Bas.

La température s'abaisse sur l'ouest de l'Europe.

Le thermomètre marquait ce matin, 8° à Haparanda, 16° à Hambourg, Paris, Bordeaux, 20° à Nice et 28 à Biskra.

En France, le temps est à averses avec température normale.

A Paris, hier, temps orageux; vers 4 heures de l'après-midi tonnerre, et à 5 heures, un peu de pluie.

Température : maxima 26 degrés 7; minima 12 degrés 9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Denier des Ecoles. — *Fête de charité.* — Grâce à l'obligeance de M. Georges Catteau, qui veut bien continuer, au *Denier des Ecoles*, le précieux concours que lui donnait son oncle, le regretté M. Pierre Catteau, Roubaix verra encore, cette année, la fête de charité au profit des Ecoles libres. M. le comte Mimerel met gracieusement, à la disposition du comité, la superbe allée des Marronniers qui complète si heureusement son magnifique parc, en sorte que l'organisation de la fête revêtira, dans son ensemble, tous les charmes d'autrefois.

Que les patrons et amis des écoles libres viennent donc en foule à la fête du 24 et 25 juin 1888. C'est peut-être la dernière fois qu'il leur sera donné de contempler ces merveilles et de savourer ces enchantements auxquels les avait si généreusement habitués le Mecène Roubaisien.

Des motifs d'un ordre plus élevé justifient encore notre appel et sollicite à nouveau les élans de la charité. Le bon plaisir d'un préfet a suffi pour supprimer d'un trait de plume le modeste subside accordé aux Ecoles libres, et dont le sentiment de l'égalité la plus élémentaire suffisait à justifier le maintien aux yeux de tous. Les sept mille enfants qu'abritent nos écoles ne coûtaient à la Ville que 50,000 fr. environ ; c'était trop encore, paraît-il, et voici que les parents désolés de ces enfants pauvres s'en viennent en larmes exposer leur détresse et démontrer l'impossibilité matérielle où ils se trouvent de s'imposer la dépense nécessaire pour procurer à leurs enfants les fournitures scolaires.

Les enfants eux-mêmes ont déjà vivement ressenti cette privation, et voulant leur part de ce nouveau deuil, ils s'offrent à supprimer la petite excursion annuelle accordée, à titre de récompenses, aux titulaires des diplômes pour en employer le prix à procurer les fournitures scolaires aux plus nécessiteux. Cet exemple ne sera pas perdu. Tout Roubaix voudra prouver, cette fois encore, que la générosité, désormais proverbiale de ses habitants, sait toujours se mettre à la hauteur des circonstances si difficiles qu'elles soient.

Noblesse oblige. Dans cette question d'enseignement c'est le droit du pauvre, de l'ouvrier père de famille qui est méconnu, c'est la liberté la plus sacrée qui est mise en péril. Sauvons-la dans la mesure de nos forces; tôt ou tard notre effort aura sa récompense. Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

La fête aura lieu les dimanche 24 et lundi 25 juin à 4 heures de l'après-midi.

Prix d'entrée: Le dimanche 3 francs. Le lundi 2 francs.

Pour les enfants de 10 ans et au-dessous on paiera demi-place au contrôle. Il ne sera pas délivré de carte de sortie.

Des billets personnels de libre circulation, valables les deux jours pour toute la durée de la fête, seront délivrés aux personnes qui en feront la demande chez M. J. Ruffelet, rue Daregnaucourt, moyennant le prix de 10 francs.

S'adresser, pour les cartes d'entrée : A la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve — chez M. Jubé Hertogh, rue de la Gare — chez M. Delporte-Petit, libraire, Grande Rue.

Nomination universitaire. — M. Proteau, inspecteur primaire à Lyon, est nommé inspecteur primaire à Roubaix, en remplacement de M. Aubert, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Sailly. — Un homme de cinquante ans, J.-B. Lagache, ouvrier ourdisseur chez M. Leborgne à Lannoy, est tombé mort subitement en retournant de son travail à environ cinquante mètres de sa demeure en face de la ferme Bouchery. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu tomber, se sont empressées autour de lui, mais les soins, qu'elles lui ont prodigués, ont été inutiles.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — *Cours de physique et de chimie, rue du* Collège, professeur : M. A. Béghin.

Cours de physique, lundi 11 juin, à 8 h. du soir. — Electricité à l'état statique.

Cours de chimie, jeudi 14 juin, à 8 h. du soir — Aluminium. — Alun. — Argiles. — Poteries et verres. — Magnésium. — Zinc. — Chlorure et sulfate de zinc.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Association amicale des anciens élèves des Frères. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres de l'*Association amicale des anciens élèves des Frères* sont instamment priés de se rendre à l'assemblée générale, qui aura lieu aujourd'hui dimanche 10 juin, à 11 h. 1/2 du matin.

» Cette réunion est très importante, il y sera procédé à l'élection du comité; le scrutin commencera à midi précise.

» Nous espérons que tous les membres de l'association assisteront à cette séance et prouveront à leurs bons maîtres qu'il y a encore beaucoup de cœurs reconnaissants à Roubaix. Nous les engagons vivement à amener leurs amis pour procéder à leur inscription. »

Le Comité du Cercle sténographique roubaisien donne avis à ses membres qu'il y aura une réunion générale à 11 h. 1/2 précises, aujourd'hui dimanche 10 juin.

Tous les sociétaires sont instamment priés de s'y rendre à l'heure indiquée.

Ordre du jour : Communication aux membres de la société d'une lettre de M. le président du Cercle sténographique du Nord, relative au concours donné par ce cercle aux diverses sections fondées dans le Nord.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, libraire du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Une montre en or d'une valeur de 40 fr. a été volée au préjudice de M. Heulst, à la Croix-Rouge.

Bondues. — Le Conseil municipal de Bondues, dans sa session de mai 1888 :

A réélu MM. Feuillet, curé, et Deheulle J.-B., délégués pour faire partie des commissions administratives de l'hospice et du bureau de bienfaisance ;

A renommé les commissions des finances, des bâtiments communaux et des chemins vicinaux ;

A voté une pension en faveur d'un enfant affligé, placé à l'orphelinat de St-Gabriel ;

A approuvé les comptes administratifs de l'exercice 1887 ; il a voté le budget additionnel de 1888 et le budget primitif de 1889;

Il voté le budget des dépenses à faire aux chemins vicinaux de toute catégorie en 1889;

Il a émis un avis favorable à une demande de soutien de famille présentée en faveur d'un jeune soldat de la classe 1887;

LILLE

Nominations universitaires. — Le F.·. Bertrand, inspecteur primaire à Lille, est promu de la 2e classe à la 1re.

Le suicide de la gare de Tournai. — L'individu qui s'est si dramatiquement suicidé ces jours-ci près de la gare de Tournai en se jetant sous un train en marche est, paraît-il, un sieur L..., employé de commerce à Lille. On raconte que L... a mis fin à ses jours parce qu'il se trouvait sans emploi et qu'il était follement épris d'une femme de mœurs légères.

A ELLES

La ride un jour se creuse à votre front, Madame;
Votre teint se flétrit; les lys de votre peau
Brunissent au contact du gai soleil nouveau;
L'amour ne chante plus son doux épithalame !....
Allons, décidez-vous à rester jolie femme,
En adoptant les bains au Savon du Congo.
33035 *Vaissier frères, 37, rue Lafayette, Paris.*

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — La *Fanfare du Blanc Seau*, dimanche 10 juin 1888, à cinq heures du soir, exécutera sur la place Thiers, les morceaux ci-après :

1. Allegro militaire, X... — 2. Ouverture de concert, M. Biéger. — 3. *Avant l'orage*, polka, E. Brutin. — 4. Fantaisie suivie pour baryton, L. Montagne. — 5. *La Sultane des Indes*, fantaisie. M. Biéger. — 6. *Après l'orage*, valse, M. Biéger.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 9 juin 1888

Présidence de M. HEDDE

Coups à Halluin. — Pierre Carteborste a donné des coups à sa femme, le 6 mai dernier. Il est condamné à 6 jours de prison.

Escroquerie. — M. Capelle, cabaretier à Roubaix, dans la rue Jacquart, a été dernièrement victime d'une vilaine farce. Cinq individus se sont fait héberger, durant trois jours, chez lui et se sont éclipsés quand vint le quart d'heure.

Tous sont condamnés à un mois et aux frais.

Insultes a un garde barrière. — La Compagnie du Chemin du Nord veille avec vigilance à la sûreté de ses employés. Un garde-barrière d'un village des environs de Roubaix ayant été insulté par quelques jeunes gens qui étaient gais et faisaient du tapage à la barrière, elle a obtenu contre eux des condamnations à 50 fr. d'amende et à l'affichage à 50 exemplaires. MAÎTRE CARRÉ.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

M. Piat-Agache, fabricant, nous demande l'insertion de la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

» En lisant votre compte-rendu de l'audience du tribunal correctionnel de Lille, en date du 8 juin, j'y relève des inexactitudes fort importantes pour moi et que je vous prie de vouloir bien rectifier dans votre prochaine édition, car votre rédaction pourrait faire supposer que j'achète de la matière d'origine douteuse.

» 1° Ce n'est pas l'employé de M. D..., marchand de déchets à Tourcoing, qui m'a présenté les échantillons de cette partie de laine, c'est un négociant de Roubaix qui, connaissant le genre de matières que j'emploie, est venu me les offrir. Ce négociant lui-même tenait ses échantillons d'un courtier de la place à qui M. D..., de Tourcoing, les avait remis.

» 2° C'est sur la première vue de ces échantillons que j'ai reconnu ma marchandise et suis allé faire ma déclaration au commissaire de police; et non pas, comme vous le dites, après la livraison de la marchandise.

» C'est d'accord avec la police que j'ai recherché le détenteur de cette laine et l'ai achetée afin d'en faciliter la saisie.

» Recevez, monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations. » PIAT-AGACHE. »

Nous n'avons aucune raison pour refuser à M. Piat-Agache l'insertion de sa lettre. Nous lui ferons cependant une observation : nous avons sous les yeux un autre compte-rendu de l'audience de vendredi, celui-ci inséré dans un journal de Lille. Or, les faits y sont présentés comme ils l'ont été par notre chroniqueur judiciaire.

— Nous n'en concluons pas que M. Piat-Agache ne soit pas dans le vrai. Nous y voyons seulement la preuve incontestable que des dépositions entendues à l'audience ont dû induire en erreur et notre collaborateur et celui du journal lillois.

Nous avons également reçu de M. Desbouvries, une lettre que nous publierons demain.

Roubaix, le 8 juin 1888.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Nous sommes propriétaires de maisons situées dans les rues de l'Alma, des Fondeurs et de Saint-Maurice, et à l'approche des grandes chaleurs les puits de nos propriétés sont complètement à sec.

Nous venons demander si le distributeur d'eau de la Lys ne pourrait fournir de l'eau à nos locataires, attendu qu'une bouche est établie au coin de la rue de l'Alma et des Fondeurs.

Veuillez, agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération. *Un groupe de propriétaires.*

PETITE CORRESPONDANCE

A. N. rue de Lannoy, 229. — Certainement, la preuve par 9 n'en est pas une : nous ne connaissons d'autre moyen que de renverser les deux termes de la multiplication : celui-là est plus sûr.

LE GÉNÉRAL L'HÉRILLER

A DOUAI

On lit dans la *Gazette de Douai :*

« Le général est arrivé hier de Lille à 7 h. 30 du matin. A la gare, quelques amis pour le recevoir. Bien que candidat, il ne veut pas de manifestations de parti. Son parti à lui, ce sont tou

---

FEUILLETON DU 11 JUIN. — 8 —

LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

PREMIÈRE PARTIE

L'affaire de la rue Cardinet

V

Vous avez des dettes, et c'est pour les payer — au moins les plus urgentes — que vous êtes venu, il y a trois jours, vous adresser à votre mère. Avez-vous fait part de cette démarche à quelqu'un ?

— Je ne me souviens pas. Il s'agissait, avant tout, d'une dette de jeu, deux cents louis perdus contre le marquis de Mhérac, sur parole. J'avais prié le marquis de m'attendre jusqu'à ce matin...

— En lui disant que vous comptiez sur une rentrée ?

— Oui, mais sans donner aucune explication.

— Et vos autres dettes ?

— J'étais menacé de poursuites pour plus de trois mille francs par un homme Samuel Richard, marchand de meubles, rue de la Sourdière.

— Connu ! dit Moule qui suivait attentivement cet interrogatoire. Samuel Richard écorche parfaitement les gens, mais il est incapable de les assassiner.

Le commissaire continua.

— Ce n'était pas la première demande de ce genre que vous adressez à votre mère. Mais celle-ci lui parut excessive, et elle refusa d'y acquiescer. Vous avez eu avec elle une scène assez vive : plusieurs personnes en ont témoigné.

Laurent baissa la tête en soupirant.

— Ne seriez-vous pas allé jusqu'à menacer votre mère ?

— Ce n'est pas vrai ! s'écria Laurent. J'étais égaré, hors de moi ; je me considérais comme perdu si je manquais à la parole donnée à M. de Mhérac. J'ai dit à ma mère que je me tuerais si elle me refusait ; mais Dieu merci ! je ne l'ai pas menacée.

— Passons. Votre mère a fini par consentir. Vous avez dû faire part de ce résultat à quelqu'un.

— Non, à personne, excepté à Samuel qui m'a promis d'attendre jusqu'à ce soir. Je suis resté chez moi pendant ces trois jours. J'étais triste, plein de regrets. Je songeais à mener à l'avenir une nouvelle vie.

— Cependant vous êtes venu hier soir chercher ces 10,000 francs ?

— Ils m'étaient indispensables ; mais je m'étais promis de ne plus demander aucun autre sacrifice.

— Pourquoi ne les avez-vous pas emportés ? Que s'est-il passé entre votre mère et vous ?

— En arrivant, je trouvai ma mère ici, dans le salon. Elle était plus pâle et plus abattue que de coutume : elle avait un air de morne désolation dont je fus effrayé. En me voyant, elle ne fit pas un mouvement. Je courus à elle ; mais elle m'arrêta, et, me tendant la clef de son secrétaire, elle me dit d'un ton glacé : — « Ces dix mille francs sont là, prends-les. » Je compris combien elle avait dû souffrir pour me parler ainsi. Je me jetai à ses genoux en pleurant, je lui demandai pardon, je parlais de la situation affreuse où je me trouvais, et sans laquelle je ne serais pas venu la tourmenter encore; mais je jurai que c'était la dernière fois. Hélas ! que de protestations semblables j'avais déjà faites ! Ma mère eut un sourire navré et répéta froidement : « Prends ce qu'il te faut. » C'en était trop ; j'eus honte de moi, je me relevai, je déclarai énergiquement que je ne voulais plus de cet argent, que je m'en passerais, quoi qu'il dût arriver ; je travaillerais, je trouverais un moyen quelconque... lequel ? je ne savais pas, mais peu importait. Il y avait sans doute une telle sincérité dans mon accent que ma mère en fut émue ; elle se jeta en pleurant à mon cou ; elle s'excusa, pauvre femme ! de sa tristesse, de la froideur de son accueil ; elle me pria d'emporter ces dix mille francs. Je dis encore une fois : Non ! Mariette entra en ce moment et nous surprit dans les bras l'un de l'autre. Puis, ma mère, au milieu de nos épanchements, ne cessant de m'offrir cet argent, je la quittai pour ne pas être tenté de céder...

— Ce que vous nous dites là est assez extraordinaire.

— C'est cependant la vérité, et Mariette pourrait l'attester, bien qu'elle ne soit restée qu'une minute et se soit retirée par discrétion.

— Quoi qu'il en soit, vous êtes sorti sans rien emporter. Et ensuite ?

— Il était environ onze heures. Je suis revenu chez moi, rue de Grammont.

— N'avez-vous pas rencontré quelqu'ami, à qui vous avez confié ce qui venait de se passer ici ?

— Non : j'étais très absorbé par la résolution que j'avais prise. Je suis entré dans un café de la rue Caumartin, mais je n'ai causé avec personne.

Le commissaire de police jeta sur Moule un regard de désappointement. Selon lui, il n'y avait rien à tirer de ces réponses.

Mais Moule ne l'entendait pas ainsi. Pendant cet interrogatoire, il n'avait pas un seul instant, perdu Laurent de vue : rien dans les gestes du jeune homme, dans l'intonation de sa voix, dans le jeu de sa physionomie, ne lui avait échappé. Tout à coup, sans qu'il pût dire pourquoi, l'agent de police avait tressailli ; une idée terrible, épouvantable, s'était emparée de lui.

Cette idée, il avait cherché à la repousser, mais inutilement, elle revenait sans cesse. A la fin de l'interrogatoire, on eût pu le voir s'agiter sur sa chaise avec une sorte d'impatience et de colère.

Quand le commissaire eut fini, il se leva vivement :

— Pardon, dit-il, j'aurais deux ou trois questions à poser.

Et s'adressant à Laurent, après un signe d'assentiment du commissaire :

— Ainsi, c'est bien entendu, lui dit-il, vous n'avez confié à personne que votre mère dût vous remettre, hier soir, dix mille francs ?

— Mais non, fit Laurent, presque effrayé du ton dont Moule prononça ces paroles.

— Ni que votre mère, changeant d'idée, eût refusé hier soir de vous les remettre ?

— Mais, dit Laurent, je viens d'expliquer comment les choses se sont passées, c'est moi qui ai refusé.

— Bien ! n'insistons pas, f